

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

---

REGISTRE DES DELIBERATIONS

---

Séance du 27 septembre 2018

DCM N° 18-09-27-7

**Objet : Attribution de subventions d'investissements aux associations socio-éducatives.**

**Rapporteur: Mme ANTOINE-FABRY**

Dans le cadre du soutien apporté par la Ville de Metz à la vie associative, il est proposé d'accorder des aides à l'investissement pour renouveler des matériels et des équipements défectueux ou vieillissants, ou pour en acquérir de nouveaux qui favoriseront le développement de projets.

Cette année, cinq associations sont concernées : l'association Sport et Culture désirant remplacer son photocopieur, le comité de gestion du centre socio-culturel de Metz Centre pour l'acquisition du matériel et du mobilier nécessaire à l'aménagement d'une salle de motricité et du local ados, l'association Espace de la Grange pour le renouvellement du mobilier adapté à l'accueil des 6/11 ans et des 12/15 ans, le CRI-BIJ pour le remplacement de son parc informatique obsolète et le développement de son espace multi-média, et enfin la MJC Metz Sud pour l'acquisition de mobilier à l'occasion de la création d'une nouvelle salle d'activité dédiée aux livres et aux jeux et l'amélioration des conditions de travail du personnel.

Afin de soutenir ces projets, il est proposé d'accorder une aide à l'investissement de **8 720 €**.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Les Commissions compétentes entendues,

VU la volonté de la Ville de Metz de soutenir les actions socio-éducatives en direction de la jeunesse, d'encourager le développement du lien social, de favoriser l'animation des quartiers,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment pris en ses articles L1611-4 et L2541-12,

**CONSIDERANT** le soutien apporté aux initiatives favorisant l'animation des quartiers et la promotion des valeurs de partage et de solidarité,

## APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

### DECIDE :

- **D'ATTRIBUER** les subventions suivantes aux associations ci-dessous mentionnées, pour un montant total de **8 720 €**, selon le détail suivant :

- Sport et Culture	1 200 €
- Comité de Gestion du Centre Socio-Culturel de Metz Centre	1 130 €
- Espace de la Grange - Centre Social	1 390 €
- CRI-BIJ	3 240 €
- Maison des Jeunes et de la Culture Metz Sud	1 760 €

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification, conventions et avenants portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

La dépense totale s'élève à **8 720 €**. Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2018.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

L'Adjointe Déléguée,

Margaud ANTOINE-FABRY

Service à l'origine de la DCM : Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante  
Commissions : Commission Sport et Jeunesse  
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,  
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 32 Absents : 23 Dont excusés : 8

**Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**